

# COMPTE RENDU DE LA REUNION PEDT DU 9 mai 2017

(4<sup>ème</sup> réunion)

## A Lavernose-Lacasse

**Présents** : , Olivier Henry, principal du collège de Noé , Karine Zarader, conseillère municipale ; Christian Drhouin, directeur école élémentaire ; Valérie Faure, directrice de l'école maternelle ; Maddy Lautard, conseillère pédagogique représentant l'IEN de Rieux Volvestre ; Véronique Marchand, présidente du foyer rural ; Anne Casse, présidente du club de tennis, Nathalie Berthier, directrice de l'ALAE+ALSH ; Robin Teulières Directeur du PAJ et responsable CLAS ; Elodie Cébrian responsable EVS ; Antoine Derôme, Nathalie Lecomte, Laurence Elouazani, Sandrine Alcaïde , parents d'élèves ; Janine Desplas, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et de la jeunesse.

**Excusés** : Christophe Archidec, responsable du secteur Enfance pour le Muretain Agglo , Sandrine Bonnet, conseillère municipale; Jérémie Smet, animateur ALAE; Gaëlle Roth, responsable de la médiathèque ; Viviane Morales, responsable du relais d'assistante maternelle ; Solange Palaccin chargée de mission parentalité pour le Muretain Agglo, Séverine Charnay, Céline Bordage, parents d'élèves

### Rappel de l'ordre du jour :

- Point sur les avancées des thèmes du PEDT
- réflexion autour de la coéducation

## Point sur les avancées

### *Thème « communication coéducation parentalité »*

- Malgré quelques améliorations, le **tableau d'affichage extérieur** installé au groupe scolaire (entre l'ALAE et la maternelle) dans le but de rendre plus visible les informations associatives, communales et périscolaires (ALAE, ALSH), semble peu consulté. Il est nécessaire de refaire une information aux parents délégués au conseil d'école afin qu'ils la diffusent le plus largement possible auprès de tous les parents.
- La **diffusion des comptes rendus des conseils d'école**, mis en ligne sur le site internet de la commune ou envoyés par mail aux parents de l'école maternelle, paraît satisfaisante.
- Une journée « portes ouvertes » est organisée le 17 juin au collège de Noé pour que les CM2 fassent connaissance avec leur futur établissement. La communication sera faite directement aux familles concernées.
- Autour de la parentalité, la thématique de **l'éducation aux médias** sera prise en compte dans la demi-journée événementielle programmée pour septembre 2017.

### *Thème « citoyenneté »*

- La citoyenneté est un autre axe dominant pour le comité local du PEDT. Il fait l'objet d'un partenariat étroit entre la médiathèque et le point accueil jeunes, autour de l'animation de mallettes pédagogiques à destination des publics accueillis et de leurs parents.
- Des ateliers ont été mis en place dans le cadre des « journées nature » dans une volonté de fédérer les habitants de la commune autour de l'éducation relative à l'environnement : atelier plantation et semis, bibliothèque du jardinier, balades botaniques et ateliers cuisines avec des plantes sauvages et aromatiques.

- Un travail autour du « Parcours Laïque et Citoyen » impulsé par le Conseil Départemental est en cours de réalisation pour engager une réflexion en lien avec le collège N. Mandela de Noé sur cette thématique. Tout cela sera mis en place sur les temps du CLAS, au collège et au sein du PAJ.
- Pour le Point accueil jeunes, la citoyenneté est une dominante du projet pédagogique. Au travers de différents supports, le but est de permettre à nos jeunes de bien identifier le cadre dans lequel elle peut s'exercer.

## *Thème « passerelles- événementiel »*

- Les passerelles mises en place continuent à donner toute satisfaction, en particulier la passerelle CM2-PAJ.

- **Préparation de la journée événementielle. Thème : « éducation aux médias »**

- Où : salle des fêtes, Escalier et salle du Temps Libre
- Quand : **samedi 23/09/2017 de 9h à 12h**
  - 09h00 accueil café + gâteaux
  - 10h00 ateliers pour enfants et conférence pour les parents
  - 11h30 retour

- Conférence à destination des parents :

« La graine qui pousse » (association éducation bienveillante) 150 euros

- Ateliers pour enfant : Deux types :

<i>Enfants de moins de 7 ans</i>	<i>Enfants de plus de 7 ans</i>
- jeux de société	- vrai ou faux article « le Gorafi »
- lecture pour les tous petits	- sur le PEGI > jeux vidéos
	- lecture d'image > télé, internet
	- photo-langage

## Réflexion autour de la coéducation

- *Quelques définitions de la coéducation*

- « Le terme coéducation renvoie aux relations parents-professionnels relatives à l'éducation des enfants. Le préfixe « co » implique que l'acte d' « éduquer » va s'effectuer « avec », ce qui signifie la présence d'au moins deux personnes à effectuer l'action d'éduquer parfois simultanément parfois successivement.
- Les pratiques et les modèles éducatifs introduits ne doivent pas être forcément identiques. Ils peuvent être différents, complémentaires, le tout est qu'ils soient discutés et cohérents pour l'enfant, permettant à ce dernier de construire son identité tout en valorisant la culture familiale et en reconnaissant la place du parent ».
- « Le principe de coéducation met l'accent sur le rôle de chacun de ceux qui entourent un enfant dans le processus éducatif (parents, enseignants,...). La coéducation est un processus interactif et collectif qui favorise la socialisation de l'enfant. » (extrait du lexique du site *universcience.fr*)

## •Groupes de travail

En utilisant la technique du « world- café », deux groupes de travail sont formés et répondent successivement à deux questions.

### ❖ Question 1

<b>Quels sont les freins qui empêchent une mise en commun efficace du travail de chacun dans la coéducation ? Dégager des pistes d'amélioration.</b>	
<b>Freins</b>	<b>Pistes d'amélioration</b>
- Manque de sensibilisation des personnes à la problématique de la coéducation	- Avoir des temps communs pour développer celle-ci
- Communication mal utilisée	- Mieux exploiter les moyens de communication existants : les porteurs de projet <u>doivent</u> aller chercher l'info. Utiliser l'outil numérique.
- Envie ou possibilité ou disponibilité	- Accompagner la parentalité sur des temps ciblés.
- Manque de lisibilité dans les rôles et fonctions de chacun	- Lister les différents partenaires qui interviennent avec leur fonction.

### ❖ Question 2

#### **Quelles sont les actions pouvant favoriser la coéducation sur notre territoire ?**

- Création de temps de parole professionnels-parents en face à face
- Harmonisation des règles de vie entre les partenaires (difficile à mettre en place)
- Distinction parents ≠ professionnels : rôle de chacun
- Partages et échanges autour de constats et problématiques communs et objectifs au sein d'instances locales
- Actions menées dans le territoire : manifestations, actions fédératrices
- Investissement au quotidien
- Création d'un outil numérique de suivi d'élève : école élémentaire, collège, CLAS
- Animations autour du PEDT (objectifs, bilans, pistes,...) pour faire vivre la coéducation
- Dynamisme et implication des personnes
- Désignation d'une personne référente par structure chargée de récolter et de diffuser l'information.

-

## Conclusion

- La finalisation de la demi-journée événementielle autour de « l'éducation aux médias » en septembre 2017 va permettre de faire vivre cette coéducation. Le partage collectif de tous les acteurs éducatifs communaux (parents, enseignants, associations, animateurs, élus....) à la préparation de ce projet donne du sens au proverbe Africain qui était en exergue de notre P.E.D.T :  
« Il faut tout un village pour éduquer un enfant »